

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 27 février 2020

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel

#### **ÉTAIENT PRESENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, Mme Grosbois, M. Constant, M. Sadi, Mme Abomangoli, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, Mme Labbé, M. Taïbi, Mme Laroche, M. Bluteau, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, Mme Maroun, M. Prudhomme, Mme Saïd-Anzum, M. Beudet, M. Ayyadi, Mme Choulet, Mme Dellac, Mme Denis, M. Fourcade, M. Kergoat, M. Kern, Mme Paul, M. Chabani

#### **ÉTAIENT EXCUSES :**

M. Bedreddine donnant pouvoir à Mme Labbé  
Mme Valls donnant pouvoir à M. Constant  
Mme Valleton donnant pouvoir à Mme Coppi  
M. Chevreau donnant pouvoir à M. Troussel  
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Chabani  
Mme Attia donnant pouvoir à M. Sadi  
Mme Magrino donnant pouvoir à Mme Thibault  
Mme Piétri donnant pouvoir à M. Hervé

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Cerrigone, M. Monany

-----



## Délibération n° 2020-II-08 du 27 février 2020

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SEINE-SAINT-DENIS HABITAT – REMPACEMENT D'UN REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT DÉSIGNÉ AU TITRE DE PERSONNALITÉ QUALIFIÉE.

**Le conseil départemental,**

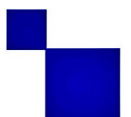
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R421-4 et suivants,

Vu sa délibération n°2017-XII-81 du 14 décembre 2017 relative au conseil d'administration de l'office public de l'habitat issu de la fusion de Seine-Saint-Denis Habitat et de Romainville Habitat et à la désignation des représentants du Département et des représentants d'associations,

Vu la démission de M. Alexis Meffre du 2 septembre 2019,

Vu le rapport de son président,



**après en avoir délibéré,**

- DÉSIGNE M. Michel Hoen en qualité de personnalité qualifiée au conseil d'administration de Seine-Saint-Denis Habitat, en remplacement de M. Alexis Meffre.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Se sont prononcés pour :

*M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, Mme Abomangoli, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, Mme Labbé, M. Taïbi, Mme Laroche, M. Bluteau, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, Mme Valleton, Mme Maroun, M. Chevreau, Mme Lagarde, M. Prudhomme, Mme Saïd-Anzum, Mme Attia, M. Beudet, M. Ayyadi, Mme Choulet, Mme Dellac, Mme Denis, M. Fourcade, M. Kergoat, M. Kern, Mme Magrino, Mme Paul, Mme Piétri, M. Chabani*

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstention(s) : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*